

Le RIAMNP06 vous renseigne

Contrat de Travail / d'accueil
Déclaration fiscale
Mensualisation
Convention Collective Nationale
Décrets d'application
Congés Payés
Rupture de Contrat
Retraite
Validation des Acquis
CPF (Compte Personnel de Formation)
PAJE Emploi - Bulletin de salaire

Objectifs de l'Association

Regrouper, informer les Assistants Maternels
Soutenir l'Assistant Maternel dans ses démarches administratives
Répondre à toute personne en recherche de conseils
Diffuser les informations des circulaires officielles
Faire connaître la profession auprès des familles
Sensibiliser sur l'obligation d'une assurance professionnelle

Le RIAMNP06, c'est aussi

L'accompagnement et l'écoute en cas de CCPD (Commission Consultative Paritaire Départementale)

La participation au Schéma Départemental d'Accueil du Jeune Enfant

Le partenariat avec les Relais d'Assistants Maternels des Alpes-Maritimes, afin d'organiser des réunions d'information à la profession



Siège Social

RIAMNP06
LES VERGERS T6 N48
1978 AVENUE DE PROVENCE
06140 VENCE
info@riamnp06.net
site <http://riamnp06.net/>

Point info Antibes

Mme Isabelle Fabre
tel 04 93 74 44 16
de 13h30 à 16h30 & après 19h00
riamnp06.isa@gmail.com

Point info Vence

Mme Martine Nabot
tel 04 93 58 56 68
lundi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 16h00
nabot.martine@wanadoo.fr

le RIAMNP06 est affilié à l'UFNAFAAM
<http://ufnafaam.org/>
<http://boutique.ufnafaam.org/>



*Assistants Maternels
Rejoignez-nous !
Nous vous proposons :*

Contrat de travail
Information
Prévention
Protection
Conseils
Ecoute
Agenda
Assurances
Complémentaire santé
Revue Professionnelles

Le RIAMNPO6 est une association à l'écoute des Assistants Maternels Il les informe sur leurs droits et leurs devoirs

Notre But

Promouvoir la profession d'assistants maternels
Représenter les assistants maternels dans les démarches collectives à mener concernant les conditions de travail
Collaborer à toute recherche concernant la petite enfance

A votre disposition

Une permanence téléphonique
Une boîte aux lettres électronique
Un site internet
Cinq courriers annuels
Un espace adhérent sur le site de l'UFNAFAAM
Des prix concurrentiels sur les assurances professionnelles et complémentaire santé
Des tarifs préférentiels consentis sur la e-boutique de l'UFNAFAAM



Assurances

le RIAMNPO6 est affilié à l'UFNAFAAM et par son intermédiaire, nous vous proposons, à des prix concurrentiels réservés à nos adhérents, plusieurs solutions d'assurances :

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

- Contrat conforme à l'obligation légale d'assurance des Assistants Maternels employés par des particuliers (article L. 421 13 du code de l'Action Sociale et des familles).

PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE

- Ce contrat en inclusion du contrat responsabilité civile professionnelle a pour objet d'assister l'assuré en situation de litige avec un tiers dans le cadre de son activité professionnelle.

ECOUTE & SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Certains événements de la vie professionnelle peuvent altérer votre bien-être et votre qualité de vie. Dans le cadre de l'accompagnement social de ses adhérents, l'UFNAFAAM a négocié un service d'écoute et de soutien psychologique 24h/24 et 7J/7.

GARANTIE DES DOMMAGES AUX BIENS

- Ce contrat garantit les dommages matériels, causés par les personnes confiées, aux biens des Assurés (dommages non garantis par le contrat groupe RC Professionnelle souscrit par l'UFNAFAAM et par le contrat Multirisques Habitation individuel souscrit par l'adhérent).

GARANTIE RC AUTO MISSIONS

- Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile en et hors circulation de l'Assuré lors du transport des personnes qui lui sont confiées dans le cadre de leur agrément.

La documentation et les tarifs sont disponibles sur le site <http://riamnp06.net/>

Complémentaire santé

Garanties adaptées, Services étendus,
Cotisations négociées

Adhésion immédiate : vous bénéficiez de la couverture santé sans délai d'attente, cotisation quel que soit l'âge de l'Assuré, quelle que soit la formule choisie.

Conditions maintenues le jour de départ à la retraite de l'Assuré

Tiers payant généralisé

Télétransmission : votre dossier de remboursement est directement transmis par le Régime Obligatoire à la CCMO pour en accélérer le remboursement

Remboursement en 48 H

Suivi de vos remboursements : vous pouvez consulter sur Internet ou recevoir par mail vos remboursements de santé, 24h/24...

Assistance : toutes les garanties de la complémentaire santé UFNAFAAM, comprennent une prestation d'assistance 24h/24...

La documentation et les tarifs sont disponibles sur le site <http://riamnp06.net/>